

Résolument
Humain

Syndicat CFTC
Police

07 mai 2014

Le mercredi 07 mai 2014, le syndicat CFTC-Police emmené par Cédric JOURDAIN, secrétaire national Île-de-France, entouré de David PALUMBO, secrétaire régional et Réginald WANNYN, délégué de service, était reçu par Madame CIRON, Commandant de Police en charge du Centre de Retention Administrative n°2 du Mesnil-Amelot. La commandant CIRON a pu apporter quelques éléments de réponse aux différents points soulevés lors de cette audience très cordiale. La CFTC-POLICE a proposé diverses solutions afin de résoudre rapidement certains des problèmes évoqués. D'autres solutions seront présentées également à la Direction Départementale.

A
U
D
I
E
N
C
E

CFTC-Police : Concernant les effectifs, pouvez-vous nous informer du nombre de demandes de mutations transmises par nos collègues pour la CAPN prévue à la fin du mois de mai ?

Cdt. Ciron : Une trentaine de demandes de mutation ont été présentées par les effectifs du CEA. Celles-ci seront étudiées lors de la prochaine CAPN le 24 mai. A ces départs potentiels, il convient d'ajouter les mutations dérogatoires déjà entérinées lors de la commission précédente (ndlr : la CFTC-Police a obtenu satisfaction pour 9 demandes présentées) et qui seront effectives au 1^{er} septembre prochain. Nous pouvons nous attendre à quelques départs supplémentaires.

CFTC-Police : Pouvez-vous également nous informer des démarches entreprises par vos soins pour pallier à une éventuelle baisse d'effectifs, sachant que des services, tel le greffe, rencontrent déjà des soucis d'effectifs ?

Cdt. Ciron : J'ai demandé, comme il se doit, un renfort d'effectifs conséquent pour pallier aux différents problèmes rencontrés. Pour le cas du greffe que vous évoquez, une solution temporaire a été mise en place par un renfort du CRA 3. Certains fonctionnaires du service de garde volontaires pour arriver au greffe sont actuellement en formation interne. Ils devraient être opérationnels dès le mois de juin pour renforcer le greffe. Je précise clairement que ces effectifs de la garde exerceront au greffe de manière ponctuelle. Cela paraît logique dès lors que les fonctionnaires du greffe effectuent déjà un renfort de la garde.

CFTC-Police : Que pensez-vous du volontariat des effectifs de nuit pour suivre la formation à LOGICMA ? Quelle suite pouvez-vous accorder à leur demande ?

Cdt. Ciron : De nombreux collègues ont fait part de leur souhait d'être formés à Logicma. C'est une bonne chose. Je ne pourrai malheureusement pas répondre à leurs demandes avant le mois de septembre car il faut nécessairement auparavant procéder à une réadaptation à l'outil informatique. L'organisation de ces formations se fera en concertation avec les chefs de brigade.

DDPAF 77

www.cftcpolice.fr

Contact : Syndicat CFTC-POLICE - CRA Mesnil-Amelot - Tél. 06 47 81 77 35 - ddpaf77@cftcpolice.fr

A U D I E N C E



CFTC-Police : Les collègues affectés au service du greffe ne peuvent prétendre à l'instant à la perception des primes. Ne pourrait-on pas trouver une solution pour qu'ils ne soient pas exclus des efforts fournis par tous les services du CRA ?

Cdt. Ciron: Vous savez comme je suis sensible à ce sujet très délicat. Un problème de codification des greffiers existe. J'ai attiré l'attention de M. Bordereau, Directeur Départemental sur cette problématique. Cela ne dépend pas de mon ressort pour résoudre cet imbroglio.

CFTC-Police : Nous aborderons ce sujet prochainement avec M. Bordereau et nous en ferons part également au niveau du Sgap. Concernant les habilitations au bâton télescopique, quels vont être les dispositifs mis en place pour assurer la formation prévue ?

Cdt. Ciron : Les moniteurs ne peuvent former que 5 à 6 personnes par cycle de formation de 5 jours, en tenant compte des nécessités de service et des contraintes de cette formation. Le sujet doit être abordé avec les formateurs et les chefs de brigade pour organiser et mettre en place cette formation.

CFTC-Police : Plusieurs problèmes de maintenance ont été soulevés par mél par les effectifs de la nuit. Aucune réparation ne semble avoir été effectuée et aucun retour n'a été donné aux collègues. Qu'en est-il ?

Cdt. Ciron : Il existe un réel problème avec la maintenance. Je souhaite désormais que les méls me soient adressés aux fins de vérification du suivi des marchés et des réparations effectuées.

CFTC-Police : Les femmes de service doivent normalement procéder à l'enlèvement des draps sur les lits vacants. Force est de constater que cette tâche n'est pas effectuée et que cela engendre des problèmes sur les arrivées nocturnes. Ne pourrait-on pas, comme la CFTC-Police l'a déjà proposé, utiliser des draps déchirables, moins chers et ne nécessitant guère d'entretien.

Cdt. Ciron : C'est un problème récurrent. Je prends bonne note de votre proposition et vous remercie par avance de me fournir les coordonnées de la société qui fabrique ces draps.

CFTC-Police : La mise à disposition d'attaches type velcro double face comme l'Unesi en dispose rendrait plus sécurisante la gestion des individus virulents. Serait-il possible de pourvoir à cette requête ?

Cdt. Ciron : C'est une solution raisonnable. Si le budget le permet, nous effectuerons l'achat. Je réponds également à la demande que vous avez formulée relative à la réadaptation des feuilles de perception en salle de veille. Nous allons y remédier rapidement.

La CFTC-Police remercie la Commandant CIRON pour son accueil et pour l'écoute attentive prêtée à nos préoccupations et revendications.

La CFTC-POLICE : une seule ambition, la défense de vos intérêts

DDPAF 77

www.cftcpolice.fr